



AVS, AESH : MOBILISONS-NOUS POUR EXIGER LA CREATION D'UN VÉRITABLE STATUT



Jeudi 19 mai 2016, le président de la République François Hollande a annoncé la transformation des missions AVS en CUI en mission AESH de droit public qui au terme de 6 années en CDD auront la possibilité d'être CDI-sé. Malgré tout, cette annonce suscite de nombreuses questions :

- Combien de CUI seront transformés en CDD à la rentrée prochaine dans le Gard?
- Quelles sont les modalités d'accès à ces postes?
 - Pour quel temps de travail et pour quelle rémunération?

Nous sommes inquièt-es quant aux réponses à ces questions. Nous demandons:

- * La transformation de tous les CUI en contrat de droit public (AESH) ;
- * Une revalorisation de l'ensemble de nos salaires et des contrats à temps plein ;
- * La prise en compte dans notre temps de travail des heures de travail " invisible " (préparation, concertation) et de la pénibilité pour être rémunéré à hauteur d'un temps plein ;
- * La reconnaissance de nos compétences passant par des FORMATIONS QUALIFIANTES et la création d'un DIPLÔME NIVEAU IV ;
- * La création d'un corps AESH_AVIS et la TITULARISATION DES AESH-AVIS dans le cadre statutaire de la FONCTION PUBLIQUE D'ÉTAT ;
- * L'éradication de tous les contrats précaires ;
- * Égalité de traitement vis à vis des primes éducation prioritaire ;

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour appuyer ces revendications.

Soutenons les collègues qui voient leurs contrats CUI arriver à terme et qui sont sans solution : ils doivent pouvoir poursuivre leurs missions auprès des élèves qui en ont le droit et le besoin, au titre de la loi de 2005.

NOUS DEVONS RESTER UNI-ES ET VIGILANT-ES POUR QUE CES PROMESSES NE RESTENT PAS UN EFFET D'ANNONCE. NOUS VOULONS UNE RÉELLE RECONNAISSANCE ET UNE ÉVOLUTION DE NOTRE MÉTIER.

RASSEMBLEMENT devant la DSDEN le Mercredi 22 juin à 14H00

58 Rue Rouget de Lisle, Nîmes